

FORMATION

« La nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement »

→ Type de formation

Intra ou inter-entreprises

→ Durée

7h00

→ Public

Responsables, ingénieurs, techniciens
HSE & Environnement

→ Pré-requis

Connaissances de base en risque chimique

→ Participants

10 personnes maximum

→ Animation

Consultant HSE assurant des missions techniques dans l'industrie

→ Moyens pédagogiques

et sanction de la formation

Animation par powerpoint, avec mises en situation concrètes

Remise d'une attestation de fin de stage

→ Renseignements & inscription

HSE Impulsion

6 rue de la Bourse

68100 MULHOUSE

info@hse-impulsion.fr

03.89.56.00.54

→ Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription. Les mesures spécifiques seront déterminées et appliquées au cas par cas.

→ Autres formations

www.hse-impulsion.fr

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre la nomenclature des ICPE (Rubriques « 1000 », « 2000 », « 3000 » dites « IED » et « 4000 » liées à la Directive Seveso III)
- Être capable de déterminer le classement ICPE et le statut Seveso de son site
- S'approprier les obligations réglementaires liées aux différents régimes et rubriques de la nomenclature
- Maîtriser les outils d'aide (guides INERIS...)

PROGRAMME

1. Introduction : définitions, enjeux, outils, historique...
2. Structure de la nomenclature
3. Les rubriques 1XXX et 2XXX
4. Les rubriques 3XXX : notions d'activités IED, activités de fabrication
5. Les rubriques 4XXX : objet de la directive Seveso III, présentation des rubriques associées, impacts sur les autres rubriques 1XXX, règles de classement ICPE, règle du cumul Seveso III, cas particuliers
6. Obligations réglementaires associées aux différents régimes
7. Conséquences d'une modification de la nomenclature ou d'une évolution de classement Seveso : quel impact pour mes installations, quelles sont mes obligations ?

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaire simple couvrant l'ensemble des thématiques abordées et permettant de vérifier la bonne compréhension des risques par le stagiaire

→ LES +++

L'appui d'un œil expert extérieur spécialisé en réglementation ICPE applicable aux industries de la chimie.

